



## DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

### COMMUNE DE PENTA DI CASINCA

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux mille dix le 13 avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Joseph CASTELLI.

Présents : CASTELLI Joseph, FRANCESCHI Paul, FRANCESCHI Rosine, MINCARELLI Sylvie, FERRONI Antoine, GANDOIN Sylviane, FINIDORI Jean Pierre, MARI Dominique, SUZZONI Jacques, OTTOLENGHI Vincent, ROMAGNOLI André, DESIDERI Ange, CANCEL Michelle, SOULLARD André, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick.

Pouvoirs : RAFFALLI Taddée à DESIDERI Ange, SOULLARD Jean Louis à FRANCESCHI Rosine.

Absents : MATTEI Stéphane.

Mbres du Conseil Municipal : 19	Membres en exercice : 19	Membres ayant pris part à la délibération : 18	Séance du 13/04/2010	Convocation le 30/03/2010
---------------------------------	--------------------------	--	----------------------	---------------------------

Objet : **Réhabilitation et mise aux normes du stade de PENTA ; demande de subvention.**

Le maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du projet de réhabilitation et de mise aux normes du stade de PENTA, dont le montant est évalué à 35 600 €, le financement n'est pas bouclé, seule la Collectivité Territoriale de Corse s'étant engagée à hauteur de 40%.

Il y a donc lieu de renouveler les demandes d'aide financière auprès de l'Etat et du Conseil Général de Haute-Corse.

Où l'exposé du maire, le Conseil Municipal :

- Autorise le maire à solliciter l'aide de l'Etat et du Conseil Général de Haute-Corse pour le financement de la réhabilitation du stade municipal de PENTA dont le montant est estimé à 35 596,46 € HT.
- D'engager l'opération sous réserve de son inscription budgétaire et selon le plan de financement ci-dessous :

DEPENSE			RECETTE		
Intitulé	Montant HT	Montant TTC	Intitulé	%	
Clôture Sanitaires	10 892,44 € HT	13 027,36 € TTC	C.T.C.	40%	14 238,58 €
Aire de jeu	2 193,00 € HT	2 368,46 € TTC	CG2B	20%	7 119,29 €
Dalle béton	21 811,00 € HT	23 555,88 € TTC	Etat DDJS	10%	3 559,29 €
	700,00 € HT	756,00 € TTC	Autofinancement		14 790,18 €
<b>Total</b>	<b>35 596,46 € HT</b>	<b>39 707,70 € TTC</b>			<b>39 707,70 € TTC</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre des délibérations les membres présents

Fait à Folelli, le 05 mai 2010

**Le maire**  
**Joseph CASTELL**